

Règlement école du chiot



L'école du chiot est un service que nous vous offrons afin de socialiser votre chiot. Les cours se déroulent tous les samedis d'avril à octobre et un samedi sur deux en semaine paire de novembre à mars :

12 Novembre 2022	10 Décembre 2022	7 Janvier 2023	4 Février 2023	4 Mars 2023
26 Novembre 2022		21 Janvier 2023	18 Février 2023	18 Mars 2023

Pour que ce moment soit le plus agréable possible, merci de prendre connaissance des règles à respecter.

- Nous n'acceptons que les chiots de 2, 3 et 4 mois suivis dans notre clinique.
- L'arrivée se fait à 14h00 afin de prendre le temps d'inscrire et de peser votre chiot avant le cours. L'accès se fait obligatoirement par l'accueil et non par l'extérieur.
- Votre chiot viendra obligatoirement avec sa laisse et son collier.
- Des sacs sont à disposition pour ramasser les déjections des chiots.
- En cas de comportement excessif d'un chiot, l'assistante peut être amenée à l'isoler voire l'exclure du cours par sécurité pour les autres chiots et pour maintenir la cohésion du groupe.
- Les enfants sont les bienvenus.
- Même si le cours se déroule à l'extérieur, merci de ne pas fumer (cigarette électronique incluse).
- N'oubliez pas de prévoir une tenue qui ne craint pas les assauts toniques des petits chiots.
- En cas de pluie, une tente est mise a votre disposition pour vous abriter

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous demander des conseils, nous sommes là pour ça !!
Je soussigné(e) atteste que mon chiot
est traité contre les parasites et qu'il a reçu le premier CHPPiL (date du vaccin :/)
☐ J'autorise la prise de vue et l'usage de mon image sur internet dans le cadre de l'école du chiot
☐ Je n'autorise pas la prise de vue et l'usage de mon image sur internet.
Signature:

Bonne socialisation

1 exemplaire à retourner à la clinique (13/07/20)